

## DÉLIBÉRATION n° **2024-058** de la séance du **17/12/2024**

### **OBJET : Convention régionale relative au dispositif de formation au métier de secrétaire général de mairie**

L'an deux mille vingt quatre, le mardi dix-sept décembre à dix heures, le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique s'est réuni à Nantes, sous la présidence de M. Philip SQUELARD, Président.

Nombre de membres en exercice de l'Assemblée : 34. Le quorum est de 17.

Nombre de présents : 14 Nombre de voix : 24

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

**Mmes et MM.** Philip SQUELARD, Pascal PRAS, Laurent TURQUOIS, Jean-Michel BUF, Karine PAVIZA, Marie-Irène BRIAND-BOUIN, Anne-Marie CORDIER, Philippe JOUNY, Frédéric MILLET, Jean-Pierre POSSOZ, Jacques PRAUD, Yvon LERAT, Emmanuel TERRIEN, Rodolphe AMAILLAND.

#### **ÉTAIENT EXCUSÉS ET ONT DONNÉ POUVOIR :**

- › Mme Claire HUGUES avait donné pouvoir à M. Philip SQUELARD,
- › M. Anthony BERTHELOT avait donné pouvoir à M. Pascal PRAS,
- › M. Emmanuel RIVERY avait donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA,
- › M. Jean-Louis MOGAN avait donné pouvoir à M. Frédéric MILLET,
- › M. Nicolas CRIAUD avait donné pouvoir à M. Laurent TURQUOIS,
- › Mme Pascale BRIAND avait donné pouvoir à M. Jean-Michel BUF,
- › M. Claude CAUDAL avait donné pouvoir à M. Philippe JOUNY,
- › M. Driss SAÏD avait donné pouvoir à M. Emmanuel TERRIEN,
- › Mme Aïcha BASSAL avait donné pouvoir à M. Jean-Pierre POSSOZ,
- › M. Christophe JOUIN avait donné pouvoir à M. Jacques PRAUD.

#### **ÉTAIENT EXCUSÉS :**

**Mmes et MM.** Xavier BONNET, Edith MARGUIN, Sylvain SCHERER, Alain VEY, Christelle BRAUD, Agnès DUHEM BOURGEOIS, Bernard LEBEAU, Lydie MAHÉ, Barbara NOURRY, Laurent DEJOIE.

#### **ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :**

##### **Pour la Direction des finances publiques :**

Mme Catherine CLANCIER-MICHELET, comptable assignataire et M. Jérémy TESSIER, conseiller aux décideurs locaux.

##### **Pour le Centre de gestion :**

Mme Hélène GUILLET, directrice générale des services,  
M. Yannick BONNET, directeur délégué Attractivité et proximité et Emploi et dynamiques professionnelles,  
Mme Juliette BOYÉ, directrice déléguée Prospective et performance,  
Mme Isabelle CONTREMOULIN, directrice déléguée Développement territorial et relations aux publics,  
Mme Florence HERBERT, directrice déléguée Expertise et pilotage RH,  
Mme Ghislaine LAUNAY, cheffe de service Secrétariat général.

À l'unanimité, Mme Anne-Marie CORDIER a été désignée secrétaire de séance.

# Convention régionale relative au dispositif de formation au métier de secrétaire général de mairie

## EXPOSÉ

A l'initiative du Président du Centre de gestion de Loire-Atlantique et du délégué régional du CNFPT, les cinq Centres de gestion de la région des Pays de la Loire ont souhaité engager une formation au métier de secrétaire général de mairie dispensée auprès des demandeurs d'emploi.

Cette opération conduite à l'échelle régionale a nécessité la mise en place d'un étroit partenariat entre la coopération régionale des 5 centres de gestion, la délégation régionale du CNFPT, la Région des Pays de la Loire, France Travail et la Fédération régionale des associations des maires et élus ligériens (FRAMEL).

La Région, représentée par son vice-président aux finances, Laurent Dejoie, et la Direction générale adjointe Défi Transformations, a fortement soutenu ce dispositif. Un projet de convention multipartite pour formaliser les engagements respectifs a été élaboré depuis le mois de novembre 2023. La commission permanente du Conseil régional s'est prononcée sur cette convention en date du 1<sup>er</sup> octobre 2024 pour permettre l'attribution de la rémunération publique de stage.

## DÉLIBÉRÉ

VU le Code général de la fonction publique, notamment son article L452-11 ;

VU le schéma régional de coordination, de mutualisation et de spécialisation des 5 Centres de gestion adopté par délibération concordante des Conseils d'administration des Centres de gestion du 16 juin 2022 pour la Loire-Atlantique, du 28 juin 2022 pour le Maine et Loire, du 6 septembre 2022 pour la Mayenne, du 25 mai 2022 pour la Sarthe, du 12 juillet 2022 pour la Vendée et notamment l'axe 1, promouvoir et renforcer l'attractivité et la performance de l'emploi public territorial et l'axe 2, accompagner les parcours dans l'emploi public ;

VU la convention de partenariat établie entre le CNFPT Pays de la Loire et le Centre de Gestion de Loire-Atlantique en date du 15 novembre 2021 ;

Le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique, après en avoir délibéré à l'unanimité par 24 voix pour :

- **Approuve** les principes de la convention de partenariat 2024-2027 ci-annexée avec la délégation régionale du Centre National de la Fonction Publique Territoriale, la Région des Pays de la Loire et la FRAMEL
- **Autorise** le Président du Centre de gestion de Loire-Atlantique pour le compte de la coopération régionale des 5 centres de gestion à signer ladite convention et à mettre en œuvre les mesures nécessaires à sa mise en application
- **Dit** que toutes les mesures et dépenses afférentes à cette opération relèvent du budget annexe.

Pour extrait conforme,  
Le Président,



Philip SQUELARD

